

Déclaration de la FNEC FP-FO au CSA du ministère de l'Education nationale du 26 janvier 2026

Suite aux bombardements américains au Venezuela et de l'enlèvement de son président, le monde entier a compris que nous entrions dans une situation nouvelle, lourde de dangers pour les travailleurs et les peuples sur tous les continents. Les gouvernements européens se sont rapidement rangés derrière Trump, de la même manière qu'ils ont accepté l'augmentation de leurs budgets militaires dans des proportions historiques, de la même manière qu'ils ont laissé faire depuis deux ans l'extermination du peuple palestinien. La FNEC FP-FO réaffirme l'exigence de cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine, en Palestine et dans tous les pays, ainsi que l'arrêt des livraisons d'armes et la politique de marche à la guerre.

Le gouvernement Macron-Lecornu veut nous conditionner à « perdre nos enfants et souffrir économiquement » (déclaration du général Mandon, chef d'Etat-Major des armées). Aujourd'hui 26 janvier, une conférence est programmée à la Sorbonne avec ce même général Mandon : tout un symbole ! La FNEC FP-FO appelle à s'opposer à cette « leçon inaugurale » intitulée « Révolution et changements dans les affaires militaires ».

Un nouveau service militaire « volontaire » est créé. Il sera « valorisé » en crédits ECTS dans le parcours universitaire et le calendrier pour candidater sera calé sur celui de Parcoursup qui refoule chaque année près de 100 000 bacheliers.

Un nouveau cran a également été franchi avec la publication par le ministère de l'Education nationale en novembre 2025 du guide « Acculturer les jeunes à la défense ». La FNEC FP-FO demande le retrait de ce guide, comme de tous les dispositifs de type « classe défense » ou de partenariat avec l'armée. L'École ne doit pas devenir un lieu d'embrigadement et de militarisation de la jeunesse.

Alors qu'E. Macron a doublé le budget militaire durant son mandat, passant de 30 milliards à plus de 60 milliards et qu'on veut construire un nouveau porte avion qui avec ses équipements coûterait près de 30 milliards soit la moitié du budget de l'Education nationale, l'Hôpital, l'Ecole et les services publics sont exsangues.

La Loi de financement de la Sécurité Sociale prévoit des milliards d'économies au dépend des droits à l'accès aux soins de millions d'assurés. Cette loi entérine la retraite à 64 ans. Avec sa confédération, la FNEC FP-FO réaffirme sa revendication d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et son refus de toute retraite par points ou par capitalisation.

Le Premier ministre Lecornu a maintenant décidé d'imposer par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre au terme de tractations politiciennes de non-censure. Le budget Macron-Lecornu, ce sont 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et

une offensive inédite contre la Sécu, contre l'Ecole publique, contre l'hôpital public, contre les droits et les garanties collectives des salariés. Rien pour les salaires entraînant une nouvelle dégringolade du pouvoir d'achat, rien pour améliorer les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader....

Alors que l'Ecole manque de tout, que le manque de personnels se généralise, il est prévu de supprimer 4000 postes d'enseignants titulaires, donc de fermer des milliers de classes. Inacceptable ! La FNEC FP-FO réaffirme sa revendication de création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels, au sein de toutes les écoles, des établissements du second degré, ainsi que dans tous les services déconcentrés.

La « lutte contre les inégalités » qui prévoit un « accompagnement renforcé » et des « inspections en résidence » sans aucun moyen pour 15% d'établissements pour lesquels les résultats des élèves ne sont pas jugés assez bons constitue une nouvelle provocation. La FNEC FP-FO se tiendra aux côtés des personnels qui refusent d'être pointés du doigt comme responsables des difficultés scolaires de leurs élèves.

Des milliers d'élèves sont toujours en attente de place dans les structures spécialisées ou adaptées. La multiplication des PAS, dispositif qui permet le contournement des notifications MDPH et qui substitute du « coaching » au lieu d'une réelle prise charge des élèves par des enseignants spécialisés, va aussi préempter de nombreux postes et va encore entraîner de nouvelles fermetures de classes. La FNEC FP-FO revendique l'abrogation de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et l'ouverture de postes spécialisés à hauteur des besoins et de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

2 000 postes d'AESH seraient créés mais compte tenu de l'attractivité de cette fonction avec des personnels maintenus sous le seuil de pauvreté, les postes sont, on le constate, loin d'être systématiquement pourvus. Le 7 janvier dernier, le Sénat a rejeté un projet de loi portant sur le statut des AESH. Le contenu du projet de loi présenté au budget était bien loin de satisfaire les revendications des personnels. La FNEC FP-FO a toujours exigé la création d'un statut de fonctionnaire mais pas d'un statut qui ne les sort pas de la précarité ou les transforme en factotum des établissements. Pourtant, même ce statut au rabais a été rejeté, au prétexte que cette mesure coûterait trop cher. La FNEC FP-FO rappelle ses revendications : un vrai statut de fonctionnaire à 24 heures temps plein, l'abandon des PAS, des PIAL et de la politique de mutualisation, la subrogation immédiate, l'octroi des jours de fractionnement, l'augmentation immédiate des salaires !

La FNEC FP-FO dénonce également le chantage au budget fait aux étudiants de L3 qui ne savent toujours pas s'ils pourront passer le concours qu'ils préparent depuis le début de l'année. La FNEC FP-FO exige que les postes soient ouverts et pourvus ! Les revendications doivent être entendues, à commencer par le retrait de la « masterisation » ainsi que l'arrêt du saccage des licences disciplinaires. Lors d'un dernier groupe de travail, l'arrêt des « fast track » pour le concours de PE a été annoncé mais un concours spécifique serait mis en place pour les étudiants issus de licence PE. La FNEC FP-FO refuse cette mesure discriminatoire inacceptable et réaffirme son exigence d'égalité des droits devant le concours.

La suppression du caractère obligatoire des groupes de niveau en 6^{ème} et 5^{ème} confirme l'inefficacité et l'inutilité d'une mesure massivement rejetée par les personnels et les parents. Pour autant, les nouveaux textes aggravent la dislocation du cadre national de l'Ecole en laissant l'organisation en « groupes de besoin » et plus généralement « des organisations pédagogiques diversifiées » à l'appréciation des établissements. La FNEC FP-FO exige l'abrogation pure et simple de la réforme du « choc des savoirs », des groupes de niveaux mais aussi de « l'heure d'approfondissement et de soutien en 6ème », qui avait conduit à la suppression de la technologie et avait été une source supplémentaire de déréglementation en permettant aux enseignants du 1er degré d'intervenir au collège, rémunérés par le PACTE. La FNEC FP-FO exige le retour aux 26 heures d'enseignement en 6ème avec le rétablissement de l'heure de technologie et de tous les moyens supprimés par la mise en place de cette réforme.

La FNEC FP-FO prend acte de l'annonce de l'abrogation de la désastreuse réforme du « parcours en Y » en fin d'année de terminale Bac pro, à partir de l'année scolaire 2026-2027, qui est un premier pas, mais l'objectif reste l'abrogation de la réforme Grandjean comme de la réforme Borne qui visent à détruire le lycée professionnel et la voie professionnelle.

La FNEC FP-FO réaffirme son refus des conséquences des « Assises » de la santé scolaire et son opposition à la création de la fonction de Conseiller Technique de PsyEN en santé mentale et au regroupement des quatre corps des INFENES, ASS, PSY EN et médecins sous l'autorité du DASEN, à « l'officialisation » des glissements de missions pour compenser la pénurie de personnel.

La FNEC FP-FO apporte son soutien à la grève engagée en Guadeloupe et Martinique en intersyndicale pour le maintien intégral du traitement et de sa majoration et/ou de son indexation liée à la vie chère dans les DROM et les TOM lorsque les agents sont placés en congé maladie. Cette suppression de prime de vie chère en cas d'arrêt maladie est inacceptable. Le coût de la vie outre-mer ne diminue pas en cas de maladie ! Nous vous demandons d'intervenir pour son rétablissement.

La FNEC FP-FO dénonce le fiasco de la protection sociale complémentaire et se félicite de ne pas avoir signé l'accord du 8 avril 2024 qui met en application la PSC dans nos ministères. La FNEC FP-FO maintient sa revendication d'une renégociation garantissant la liberté d'adhésion, la solidarité intergénérationnelle et entre agents, les mêmes prestations pour tous sans options, et le couplage santé-prévoyance avec maintien des garanties statutaires.

Pour conclure, la FNEC FP-FO n'accepte pas le budget de guerre et d'austérité Macron-Lecornu. Elle y oppose toutes ses revendications et se tient aux côtés des personnels, des parents et des élèves, pour les faire valoir et décider des initiatives pour les satisfaire : pour l'augmentation des salaires, pour l'abrogation de la réforme des retraites et de toutes les contre-réformes qui détruisent l'École publique et nos statuts, pour la création des postes nécessaires, contre la militarisation de la jeunesse !